

## **Compte-rendu du 3ème Conseil d'Ecole Elémentaire Paul Crouzet mardi 25 mai 2010**

*Présents:*

- enseignantes: Mme Toulza (directrice), Mmes Anrich, Barreri, Chaput, Chichignoud, Cocquempot, Gautron, Limon, Richard, Sinfort, Toledo
- municipalité: M. Lussert (maire), Mme Bessière (adjointe aux affaires scolaires), M. Lapière (responsable des services techniques)
- parents AEP: Mmes Bacher, Chaveau-Dubuis, Galzi, Hurtrez-Boussès, Mercadier-Deschamp, Turelle, Valette, Wolf et MM. Litrico et Mercadier

Excusés: M. Dufau, Mme Del Rio, M. Paroli

Le Conseil d'Ecole débute à 18h

Ordre du jour:

- sécurité
- projet d'école 2010-14
- bilan de la formation aux gestes qui sauvent
- informatique
- prévisions effectifs 2010-2011
- suivi des travaux
- organisation des élections du CME
- petits déjeuners et opération « un fruit à la récré »
- utilisation des salles municipales
- projet d'achat de minibus par la commune
- fête des enfants (5 juin 2010)

Aucune information officielle n'ayant été transmise au sujet de l'organisation du temps scolaire, cette question n'est pas inscrite à l'ordre du jour.

### **1) Sécurité**

Commission de sécurité:

M. Lapière rend compte des conclusions de la commission périodique de sécurité qui est passée récemment à l'école P. Crouzet (bâtiment classé « catégorie 4 »). Il apparaît que, comme souligné au Conseil d'Ecole précédent, certaines informations ne se trouvent pas au bon endroit. Il y a donc du retard à rattraper, ce qui devrait être fait dans les meilleurs délais. Entre-autres, les points suivants sont à améliorer:

- *salles de restauration* :
  - Pour la salle dite « salle bleue », beaucoup de travaux ont été réalisés en trois étapes successives, sur trois étés différents. Il s'avère que la commission de sécurité a validé les travaux de la première tranche, mais pas ceux des deux suivantes.
  - Le bâtiment étant en catégorie 4, la norme est de une personne maximum par m<sup>2</sup>. Ce quota est parfois dépassé dans la salle « bleue » (plus de 75 personnes), mais jamais si on considère les surfaces cumulées des salles « bleue » et « jaune ».
  - La disposition des tables ne doit pas bloquer les passages ni l'accès aux portes.
  - L'ascenseur doit être contrôlé périodiquement, ce qui n'est pas fait car la société de maintenance s'en occupe mal. La commission de sécurité a émis une liste de réserves. Une partie de la mise aux normes sera effectuée par les services municipaux; l'autre partie revient à la société de maintenance.
- *Attestations*: L'attestation de tenue au feu des rideaux ne figurait pas en bonne place. La

- recherche des documents a demandé beaucoup de temps.
- *Réseau électrique*: La lumière doit être sur deux réseaux différents. Ce point doit être revu.
- *Cursive*: La partie basse de la cursive doit être coupe-feu (résistant au feu plus d'une heure), ce qui n'est actuellement pas le cas.
- *Chaudière*: Il est prévu de la remplacer rapidement.

En résumé, il s'agit majoritairement de points de détail, et il n'y a rien de grave. La plupart des problèmes ont déjà été réglés et toutes les réserves devraient être levées sous quelques jours. M. Lapierre fera part des levées de réserve.

Mme la Directrice demande que lui soit transmis un compte-rendu écrit, dans lequel l'accent doit être mis sur la sécurité.

M. le Maire rappelle que, pour plus d'efficacité et dans un souci de gain de temps, toutes les demandes concernant la sécurité doivent être transmises à M. Lapierre ([chefprojets@prades-le-lez.fr](mailto:chefprojets@prades-le-lez.fr)).

#### Alerte incendie:

La dernière alerte incendie s'est très bien passée. Les temps d'évacuation dans les différents corps de bâtiments ne sont pas communiqués au Conseil d'Ecole.

#### Passerelle:

M. le Maire confirme que la passerelle a été vérifiée et qu'elle est parfaitement aux normes de sécurité. Elle pose néanmoins un problème pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (pente trop raide et absence de zone de repos). La structure actuelle ne peut pas être modifiée pour répondre à ce problème. Elle sera remplacée en 2012 par la passerelle qui vient d'être installée au niveau du pont du Lez.

PPMS: Les malles sont correctement remplies.

Les questions relatives à la sécurité étant traitées, M. Lapierre est remercié et quitte le Conseil d'Ecole.

## **2) Projet d'école 2010-14**

Le bilan du projet précédent et la définition des axes du suivant ont été faits en concertation avec l'Ecole maternelle. Le reste du travail sera poursuivi à la rentrée prochaine.

Les axes du projet d'école sont définis de façon à mettre un accent tout particulier sur ces points. Les deux premiers axes sont imposés par l'Education Nationale. Le troisième est plus libre, mais doit être en relation avec le développement durable.

- **axe 1 « langue française »**
  - cycles 1 et 2: travail, à l'oral et à l'écrit, sur les contes, qui font partie du patrimoine culturel et sont très structurants pour les enfants
  - cycle 3: accès à la littérature jeunesse
- **axe 2 « mathématiques »**
  - cycles 1 et 2: numération
  - cycle 3: résolution de problèmes et sens des opérations
- **axe 3 « respect de soi, respect des autres et de l'environnement »**: Cet axe est commun aux trois cycles. Il correspond à la partie éducative de l'enseignement, qui est déjà largement assurée dans l'école.

## **3) Bilan de la formation aux gestes qui sauvent**

Le bilan est très positif. Conformément au programme habituel, chaque classe a bénéficié d'au moins une intervention des formateurs du CESU. Les élèves de cycle 3 ont eu deux séances.

Les séances se sont très bien déroulées et s'inscrivent totalement dans la formation au « respect de soi et des autres » (savoir « qui je suis », « d'où je viens », « où je vis » etc ... 1/3 des élèves de CM1 ne connaissaient ni leur adresse, ni leur n° de téléphone).

D'une année sur l'autre, les séances se répètent pour les enseignantes, mais cette répétition est indispensable pour les enfants et se pratique dans toutes les formations aux premiers secours (recyclages réguliers). Le bilan que les enseignantes ont fait avec les intervenants révèle que, au fil des années, les pratiques des enfants deviennent de plus en plus spontanées.

On ne peut que regretter qu'il n'y ait pas de continuité au collège.

#### **4) Informatique**

##### Parc informatique:

Le bilan effectué à l'école annexe laisse apparaître que, en dépit des efforts qui ont été faits, le fonctionnement et la maintenance sont toujours bien en deçà des besoins relatifs au B2I. La formation au B2I nécessite en effet une maintenance plus rapide et plus efficace. Or, la personne qui s'en occupe étant en même temps animateur, elle ne peut, malgré ses compétences et sa bonne volonté, tout assurer. De plus, le parc informatique n'est pas en adéquation avec l'évolution des logiciels et des systèmes de transmission de données imposés par l'Education Nationale.

Selon le dernier bilan effectué par Raffik, les ordinateurs sont corrects en CM1 et CM2 mais certains manquent de mémoire et il est nécessaire d'équiper les postes d'écrans plats. Trois ordinateurs sont à changer dans une des classes de CE2. En CP, tous les postes sont à changer. Seule une classe de CE2 a du matériel homogène, dont l'enseignante est très contente.

Un pas en avant a été fait, et des moyens importants ont été alloués, mais c'est encore insuffisant pour un fonctionnement correct. M. le Maire souligne qu'il faut que le matériel informatique soit d'une qualité acceptable, mais que le point de départ est très bas (pas de machines identiques, systèmes d'exploitation pas homogènes etc). Des efforts importants ont déjà été consentis : cette année, 25 machines ont été changées (15 données par La Poste et 10 achetées à une entreprise, recommandée par Raffik et M. le Maire, qui reconstitue des ordinateurs et le vend 150€, écran plat et garantie compris). M. Le Maire propose de donner la priorité à l'homogénéisation du matériel. L'objectif pour l'an prochain est de rénover tout le parc informatique en CM2. Les CP et CE1 attendront plus longtemps. Il insiste sur le fait que c'est un travail de longue haleine, qui ne peut se faire sans concertation. Il demande donc qu'un groupe comprenant une enseignante, un représentant de la municipalité et un parent se mette en place rapidement afin d'établir un plan d'action (commencer par définir les configurations minimales requises, installer un socle commun sur toutes les machines, vérifier la mémoire, installer des onduleurs pour pallier les problèmes récurrents de micro-coupures). Mme la Directrice rappelle que les contraintes sont définies par les programmes du B2I.

Les enseignantes insistent sur la nécessité d'avoir, à court terme, au moins un ordinateur fonctionnel par classe, même en CP et CE1. C'est en effet indispensable pour recevoir les informations de l'Education Nationale et renvoyer des données sous des formats définis. Elles insistent de plus sur le fait que les besoins de maintenance ou de fonctionnement viennent parfois dans l'urgence et qu'il n'est pas possible de tout anticiper. Différents problèmes, signalés en début d'année dans les classes de CM1, n'ont toujours pas été résolus fin mai. M. le Maire rappelle qu'il faut insister et réitérer les demandes régulièrement. La part du service de Raffik dévolue à l'informatique étant toujours de 6h/semaine, la perspective de lui dégager une journée de 8h par semaine pour l'informatique est à l'étude (l'idée, évoquée au précédent conseil d'école, de passer à 14h jusqu'au mois de juin pour régler les problèmes les plus urgents n'a finalement pas été retenue).

##### Site Internet

Le Conseil Municipal Enfants (CME) a demandé un site Internet pour l'école. M. le Maire n'est pas opposé au fait que ce site soit hébergé par celui de la commune : à terme, il devrait y avoir un site pour chacune des 73 associations de la commune et le site de l'école pourrait être du même type. Attention, la municipalité garantit l'hébergement et le webmaster, mais il faut des personnes qui

l'alimentent. Pour l'instant, le but de ce site CME n'est pas très clair (les enfants ont fait la demande, sans pouvoir justifier de l'utilité). Les enseignantes voient parfaitement la nécessité d'un site pour l'école et auraient des éléments à y déposer; cela permettrait notamment de mettre à disposition les textes réglementaires. M. le Maire envisage la possibilité d'existence de deux sites, un pour l'école et un pour le CME. Dans tous les cas, une concertation préalable est nécessaire. Mme la Directrice doit prendre rendez-vous avec M. le Maire et avec Mme Massei.

L'AEP demande qu'un lien vers son site figure sur le site Internet de la commune

### **5) Prévisions des effectifs 2010-2011**

A la rentrée, il y aura toujours 11 classes plus la CLAD.

Les effectifs prévus par niveau sont les suivants:

- CP : 56
- CE1: 62
- CE2: 55
- CM1: 63
- CM2: 53

Cette inégalité de répartition pose des problèmes pour constituer les classes. La création de classe qui a été demandée a été, pour l'instant, refusée. Une nouvelle demande sera faite à la rentrée.

Les forts effectifs par classe (28 en CE1 !) ajoutés au rythme imposé par la semaine de 4 jours mettent beaucoup de pression sur les élèves et les enseignantes.

### **6) Suivi des travaux**

Travaux d'été:

M. le Maire rappelle que la liste des demandes de travaux doit être transmise aux services municipaux avant le 14 juin. Mme la Directrice s'engage à le faire pour le 28 mai.

Travaux réalisés et prévus:

Des poubelles ont été installées dans la cour de l'extension. Le robinet devant la classe de Mme Chaput a été réparé. Les chaudières de l'extension et de la maternelle ont été remplacées. L'installation de récupérateurs d'eau à l'annexe est en cours. Les services municipaux essayeront de repeindre la classe de Mme Toledo pendant l'été.

Aménagement de la cour de l'extension:

Il est nécessaire de planter des arbres pour faire de l'ombre. M. le Maire confirme que ce sera fait à l'automne prochain.

Vitres de l'extension: Celles qui ne s'ouvrent pas n'ont pas été nettoyées depuis plusieurs années.

Cour de l'annexe:

Le CME demande l'installation de cages de foot et d'un abri à vélos. Les enseignantes signalent que l'abri à vélos existe déjà, mais qu'il n'y a pas de préau pour abriter les enfants. Elles rappellent qu'il y a, à l'annexe, 55 enfants qui ont besoin d'être abrités du soleil, et souhaiteraient l'installation d'ombrières. Les parents insistent sur la nécessité d'un préau, qui permet d'être abrité de la pluie ou du soleil sans rester enfermé toute la journée. M. le Maire précise que, puisqu'il y a une salle qui sert de préau, la construction d'un préau n'est pas une priorité; la pose d'une ombrière étant aussi lourde que celle d'un préau, ce n'est pas non plus une solution envisageable. Mme la Directrice rappelle qu'il n'est pas possible de mettre les 55 élèves en même temps dans cette salle; M. le Maire propose de placer les récréations des deux classes à des moments différents. Les enseignantes rappellent que ce n'est pas possible à cause du bruit.

### **7) Organisation des élections du CME**

Les enseignantes déplorent que les délais impartis aient été, pour la deuxième année consécutive, trop courts pour exploiter ces élections en éducation civique. Il faudrait du temps pour que les enfants puissent prendre de l'importance et des enjeux des élections -en CE2, il y avait très peu de candidats, de sorte que tous ont été élus, ce qui ne donne pas une image réaliste d'un système démocratique. M. le Maire annonce que les prochaines élections auront lieu en mars et que les enseignantes peuvent commencer à travailler ce thème dès la rentrée prochaine. En effet, de nouvelles modalités ont été mises en place, avec le renouvellement d'1/3 du CME chaque année:

- les élèves qui sont actuellement en CM2 démissionneront l'an prochain
- le Conseil comporte désormais 21 élus (7 par niveau -CE2, CM1, CM2-)
- les élections se feront essentiellement au niveau CE2 et les élus le seront alors pour 3 ans; un réajustement est possible pour les autres niveaux, en cas de démissions.

Actuellement, il n'y a pas assez de retour dans l'école sur ce qui se passe au CME. M. le Maire propose d'envoyer aux enseignantes, par courrier électronique, chaque compte-rendu de réunion du CME. Les enseignantes pensent pouvoir exploiter ces courriels dans le cadre de la formation en informatique.

### **8) Petits déjeuners et opération « fruit à la récré »**

Les petits déjeuners thématiques organisés à la garderie du matin sont très appréciés.

Les parents souhaitent savoir pourquoi le fruit est distribué à la garderie du soir, alors qu'il était prévu que ce soit au moment de la récréation, pour limiter les goûters trop riches. Cela pose en effet le problème de la multiplication des repas et occasionne de la frustration pour les enfants qui ne restent pas à la garderie. Il semblerait plus judicieux de faire des distributions moins fréquentes, mais pour tous les enfants de l'école et au moment du goûter. Ni la municipalité, ni les enseignantes n'ont les informations suffisantes pour pouvoir répondre.

### **9) utilisation des salles municipales**

Certaines activités scolaires nécessitent l'utilisation de la salle J. Brel. Actuellement, deux créneaux d'1h30 sont réservés pour l'école, ce qui est moins qu'auparavant. Les enseignantes demandent donc que les créneaux soient plus importants. Elles soulignent les difficultés liées au fait que les activités s'intensifient sur certaines périodes (répétitions de spectacles) et que les intervenants extérieurs ont aussi des contraintes horaires. Elles souhaitent en outre que les activités ne soient pas perturbées par les travaux de réparations qui sont faits en même temps dans la salle. M. le Maire est conscient du problème et veut bien aider, mais il rappelle que les 73 associations de la commune sont également demandeuses de locaux. Il propose d'améliorer le système de réservation des créneaux:

- l'école est prioritaire sur la réservation des créneaux, à condition qu'elle remette à disposition les créneaux réservés qui ne seraient finalement pas occupés
- les enseignantes définissent les créneaux nécessaires et établissent une demande précise
- les demandes sont envoyées en septembre, par période ou par trimestre.

### **10) projet d'achat de minibus par la commune**

Cela devrait être effectif en septembre. En principe, ces minibus pourraient être utilisables par les écoles, mais, en pratique, ce ne sera pas possible (les enseignants doivent rester avec l'intégralité de leur classe). Deux minibus permettraient de remplacer le bus de ramassage scolaire; trois couvriraient les besoins du centre de loisirs et des stages multi-activités. Pour l'école, il faudrait arriver à quatre, mais rien ne justifierait de leur utilisation en routine.

Pour pallier le problème du coût très élevé des transports en bus, M. le Maire propose de mettre en place un marché avec un prestataire. Pour cela, il faut que les enseignantes fassent part des besoins précis (nombre de voyages, destinations, coûts etc).

### **11) fête des enfants le 5 juin 2010**

La fête des enfants aura lieu le samedi 5 juin, dans les trois cours d'école (maternelle, extension et P. Crouzet). Des stands seront installés dans chacune des cours; les jeux en bois de la Compagnie des

Jeux seront à l'extension. L'ALAE présentera un spectacle, ainsi qu'une exposition sur le recyclage des déchets. Des balades à dos d'âne seront proposées entre les deux cours. Les animations se tiendront entre 15h et 19h et seront suivies par un concert de P. Grimm et le repas. Des cartons pour récupérer des déguisements seront installés dans le hall de l'école à partir du 27 mai.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'Ecole se termine à 20h.